



Une très grande partie du territoire de Rebecq est encore non artificialisée. La commune compte 55 agriculteurs.

## ■ Série | Élections communales (21/27)

# Rebecq : les jeux sont ouverts

► L'ex-échevin Marchetti et le bourgmestre Legasse désormais rivaux.



La législature s'est clôturée dans les dissensions à Rebecq: la majorité absolue AC (11 sièges sur 21) a explosé; l'échevin des finances Marino Marchetti a quitté le collège et siège comme indépendant. Il a fondé une nouvelle liste, et a été rejoint par d'autres membres de l'Action communale de Dimitri Legasse, maire de Rebecq, désormais en minorité. En 2006, Marino Marchetti avait déjà quitté la liste Entente communale, pour fonder avec Dimitri Le-

gasse Action communale, et rejeter la liste du maire Jules Demol dans l'opposition. Six ans plus tard, le bourgmestre Legasse et son ancien premier échevin Marchetti sont les principaux rivaux du scrutin.

Marino Marchetti reproche au maire la gestion des finances. Il parle notamment (voir ci-contre) d'un endettement trop important, et d'une mauvaise maîtrise de la dette. "Des projets mégalomanes coûteront cher, et n'apporteront pas grand-chose aux citoyens: la Grand-Place, le centre administratif... Si on continue comme ça, l'argent va manquer, il faudra augmenter la fiscalité..." Le bourgmestre rétorque: "En termes de finances, les choses sont nettement meilleures qu'il y a six ans. Pour l'endettement, le taux de crédit n'est pas faible, mais pas excessif. On prête à un ménage jusqu'à 33% des revenus, et là, on est à 13 ou 14%, dans une moyenne haute. Et on a emprunté de l'argent pour des projets importants et largement subsidiés. Nous en aurons trois millions sur 5,6 pour le centre administratif. Il y a aussi l'indemnisation de l'assurance incendie d'un million. La commune prendra en charge 1,6 million. Rebecq a quatre millions en banque, c'est suffisamment révélateur. Le budget annuel, c'est dix millions. Au début de la législature, le boni dit cumulé était de deux millions, maintenant on est à quatre... On a doublé la trésorerie, alors que ce n'était pas un objectif. On a fait cela en faisant des économies de fonctionnement, des emprunts nécessaires mais modestes et à des taux très bas. On peut envisager raisonnablement une réduction de la fiscalité, en raison d'une bonne ges-

tion! Nous avons réalisé des infrastructures collectives: voiries, la Grand-Place - plus revue depuis 1972. On aura investi un million pour celle-ci; le projet de mon prédécesseur était de deux millions d'euros! Le budget a varié, mais on avait décidé d'abord de ne faire que les cheminements et parkings (subsidés en partie) pour raisons budgétaires. Puis on a choisi d'adopter la zone centrale sur fonds propres. Il y a eu aussi des surcoûts imprévus liés au sol."

Dans le profil financier présenté début 2012 au conseil, la banque Belfius précisait que, en matière d'opérations patrimoniales, la dette par habitant s'élève à 824 euros. Douze pourcent des recettes financent la charge d'emprunt, pour une moyenne régionale de 8%. Mais pour l'ex-Dexia, ce ratio de la dette est satisfaisant. La banque estime que la commune peut continuer à emprunter sans problème et lever des fonds. Celle-ci dispose aussi d'un bas de laine qui pourra lui permettre de faire face à des investissements futurs. C'est ce que retient Ecolo de ce profil, mais ne s'en satisfait pas: "Le ratio d'endettement est supérieur de 4% à la moyenne régionale. Pour un budget annuel, ces 4% de différence en endettement excédentaire représentent 400 000 euros annuels qui ne peuvent pas être investis dans d'autres politiques".

Par ailleurs, selon les AC, le départ de Marino Marchetti pour une autre liste n'est pas forcément de nature à plaire aux électeurs: "On ne peut pas changer d'avis tous les cinq ans et demi... Cette fois-ci, il l'a fait à notre rencontre... Les électeurs sont lucides..." Marino Mar-

chetti, lui, précise: "Je ne suis échevin des Finances que depuis 2010. Et je n'avais rien à dire, j'étais échevin des Finances, mais pas du Budget. Le bourgmestre avait dans ses attributions les Travaux et le Budget. Que restait-il aux autres? Il ne sait pas travailler en équipe. Il décide seul. Et cela, la population n'apprécie pas". Il insiste: "Je n'ai pas retourné ma veste. Je voyais que cela ne fonctionnait plus, et j'ai décidé de fonder mon mouvement. D'autres m'ont rejoint". L'ex-échevin s'est en effet associé avec l'Entente communale (8 sièges) dans le Re Nouveau.

Les AC espèrent tout de même figurer dans une majorité, seuls ou accompagnés. Dans l'opposition, les partis sont convaincus que le maire perdra sa majorité absolue. Il faut dire qu'en 2006, l'AC, sur un "trend" plus positif, l'avait obtenue à 103 voix près. Mais il est aussi loin d'être certain que Re Nouveau décroche cette majorité absolue. Une alliance semble donc plus réaliste. M. Marchetti se refusant à travailler avec M. Legasse, les choix d'Ecolo et du MR, autres listes présentes au scrutin, seront déterminants. Le MR, jusqu'ici intégré à l'Entente communale, a décidé de se présenter seul, dans un but de visibilité. Il dit n'avoir aucune exclusive, même si les relations avec l'EC, devenue Re Nouveau, restent bonnes. Disposant d'un élu, le MR en espère trois. De son côté, Ecolo (deux élus) affirme qu'il se fait courtiser de toutes parts. Mais dit ne pas avoir d'exclusive... Les partis l'avouent eux-mêmes: "Les jeux sont très ouverts".

**So. De.**

## Épinglé

### Cinq questions aux listes

1. Jusqu'à quel point le programme de la majorité a-t-il été réalisé?
2. Pointez la réussite majeure de la majorité durant cette législature.
3. Pointez l'échec majeur.
4. En ce qui concerne Rebecq elle-même, quelle est sa force principale? Et sa faiblesse?
5. Quel est le défi principal pour Rebecq lors de la prochaine législature? Et quelles sont les solutions préconisées par votre liste?



## Action communale (Legasse)

### Passage au XXI<sup>e</sup> siècle

1. Nous avons rédigé le pacte de majorité en 100 points, pour pouvoir évaluer notre taux de réussite : nous sommes à 95 %. Et en plus, nous avons réussi à sauvegarder les anciens hospices, et allons construire une piscine. Pour les hospices (à l'abandon, brûlés...), qui ne pouvaient avoir qu'une fonction publique, nous avons cherché des moyens et la Région financera en partie la rénovation, de ce qui deviendra le centre administratif. C'était indispensable d'en avoir un nouveau. On est à l'étroit. Nous y avons déjà réalisé des travaux, mais pour atteindre la salubrité. Pour la piscine, il y aura cofinancement Région-province-quatre communes. Le coût de fonctionnement est évalué à 95 000 euros par an pour Rebecq. Pour la construction, on ne le connaît qu'à la fin des travaux, mais il devrait être de quelques dizaines de milliers d'euros. Des éléments n'ont pas pu être réalisés, ou n'ont pas atteint le résultat visé. En termes de propreté, on a mis en place des brigades, de la sensibilisation... La commune est plus propre, mais loin de la perfection. On a fait attention aux voiries, mais il y a les voiries agricoles, plus "up to date", les voiries excentrées... Par ailleurs, on n'a pas assez mis l'accent sur le tourisme, mais il faut faire des choix.

2. La réussite majeure : le travail d'embellissement. On venait de très loin. L'impression à l'entrée de Rebecq est meilleure qu'il y a six ans. On est passé au XXI<sup>e</sup> siècle. C'est plus accueillant, plus fleuri, plus joli.

3. Malgré tout l'effort fait de notre côté, les outils à disposition (note de synthèse, réunions techniques...), j'ai le sentiment que les conseillers n'ont pas d'intérêt, de compréhension, pour le travail de nature budgétaire.

3. Rebecq est un grand village, à plus de 80 % non artificialisée. Mais il ne faut pas perdre cette ruralité, et devenir une cité-dortoir. Il faut trouver un équilibre entre le cadre de vie, et l'accès au logement. La difficulté d'accès au logement, c'est justement la faiblesse de Rebecq.

5. En six ans, on a mis en place des outils qui professionnalisent la gestion : plan de mobilité, outil de communication, schéma de structure, PCDN.... A présent, il faut pouvoir mettre en œuvre tous ces outils, afin de faire vivre le village, préserver sa taille humaine. Nous voulons un développement du bâti régulé, et une accessibilité au logement. Le tout est de doser. Le logement social est suffisant à Rebecq (10 %), mais il faut une formule de logement public acquisitif... On a ainsi des projets de ce type pour l'aménagement de l'hypercentre et pour réutiliser la maison communale et le dépôt.

## Re Nouveau (M. Marchetti)

### Projets mégalomanes

1. Bien que la plupart des projets aient été réalisés, la plupart d'entre eux ne nous ont pas semblé prioritaires. Il y a le nouveau centre administratif, qui reviendra, avec la subvention, à 3 millions d'euros. Cela n'apportera pas grand-chose au citoyen, et cela mettra en péril les finances communales. Même chose pour la Grand-Place, qui avait besoin d'un réaménagement... Mais cela coûtera un million d'euros ! Pour les hospices, il est vrai que l'on arrange un chance en plein centre. Mais il y a déjà un centre administratif, et on y avait déjà fait des travaux, à 400 000 euros. Par contre, des matières ont été délaissées : tourisme, patrimoine, associatif, ressources humaines,...

2. La gestion de l'enseignement a été bien diligentée, notamment l'apprentissage des langues, le soutien aux directions et enseignants.

3. L'échec : la gestion financière liée aux projets mégalomanes (Grand-Place, centre administratif...), les dépenses ordinaires incontrôlées, la mauvaise maîtrise de la dette : le cash flow (flux de trésorerie, différence entre recettes et dépenses) 2008 était de 1,99 %. Il se situe à 1,08 % en 2011 ! En dessous de 1, vous ne savez pas rembourser, il faudra des recettes en plus. L'endettement est colossal. La charge de la dette de 400 000 euros et reportée en 2014. La commune a emprunté pour les grands chantiers actuels, et ne commencera à rembourser qu'en 2014. La majorité dit que les intérêts seront moindres, mais elle paye les frais bancaires en attendant. En outre, on ne sait pas encore le coût qu'aura la piscine, en terme de construction, et de fonctionnement. En matière de dépense ordinaires incontrôlées, il y a eu trois licenciements avec des indemnités : pour un contre-maître, il aurait fallu au moins faire prester le préavis. La communication est luxueuse, même si avant il n'y en avait pas du tout... Le mali était de 47 000 euros en 2011 : la gestion journalière présente donc un mali..

4. Le potentiel culturel, patrimonial et associatif a toujours engendré une activité socio-économique importante à Rebecq. Mais un fossé encore trop important subsiste entre les différentes couches sociales de la population.

5. Le retour à une saine gestion financière, la maîtrise de la dette, l'arrêt des gaspillages, la suppression des projets mégalos, le retour au bon sens financiers et la diminution de l'impôt communal tout en préservant les priorités quotidiennes du citoyen (voiries, trottoirs...). Si la situation reste ainsi, il faudra hausser la fiscalité ! Bien sûr, il faudra sabrer dans les dépenses ordinaires, mais il faudra garder des possibilités d'agir : il y a moyen. En terme de gros chantiers, je ne promets rien, car cela ne sera pas faisable. Il faudra déjà terminer ceux engagés. On est engagé pour la place, le centre administratif.

## Ecolo (Christian Mahy)

### Dissensions et attaques

1. En octobre dernier, l'A.C. expliquait dans un tract que son bilan de la législature s'arrête après 5 ans de travail accompli alors qu'une législature dure 6 ans. Ils auraient pu en profiter pour aller plus loin dans leur programme. Nous avons réalisé un bilan complet d'opposition et avons eu des choses à dire notamment en termes de gestion des finances, de mobilité, d'environnement, de gestion saine du personnel,....

2. La principale "réussite" de l'actuelle majorité est que probablement plus aucun groupe politique n'ira en majorité absolue au pouvoir à Rebecq vu le triste spectacle offert aux Rebecquois-es la dernière année avec les dissensions et les attaques de toute part au sein de cette majorité absolue. Cette "réussite" va générer nous l'espérons un retour vers plus de démocratie et de participation.

3. L'actuelle majorité a contribué au déclin du monde associatif local par ses actions malheureuses : ex : contrôle sur le bénévolat, tentative d'obtenir les listes de membres des associations, non-reconnaissance d'associations avec des conséquences sur l'accès aux salles et donc une restriction du droit de se réunir. Parlons des travaux : la mandature a commencé avec les travaux du centre et un surcoût pour la commune de 400 000 €, elle se termine avec un surcoût pour le chantier de la grand-place d'un montant similaire en passant par une perte sèche de plus de 389 000 € au niveau du Holding communal et un chantier de la piscine à l'arrêt.

4. De nombreux (ses) habitant(e)s l'ont reconnu dans l'enquête sur le schéma structure, la principale qualité du village est son cadre naturel : un paysage magnifique près de Bruxelles. Les habitants(e)s s'ont également la richesse de ce village avec un tissu associatif à préserver et à revigorer. La faiblesse inhérente à ces avantages sera de préserver une mobilité viable pour tous, y compris pour les moins motorisés, un accès au logement pour les Rebecquois-es, et un accès à des services publics de qualité et à un prix abordable (enfance, troisième âge, etc...). Une gestion environnementale durable permettra la réconciliation avec la Senne et préviendra les risques tels que les inondations.

5. La priorité financière sera de gérer les nombreux emprunts que l'actuelle majorité nous laisse sans que ça n'ait d'impact sur les services offerts à la population. Notre programme a identifié de nombreuses possibilités d'économies au travers de 16 matières notamment en terme de mobilité et d'énergie mais pas seulement. Des économies qui pourront être réinvesties dans des projets visant à augmenter le bien-être de nos habitants(e)s.

## MR (Sophie Keymolen)

### Le défi des finances

1. Bien que la majorité en place se targue d'un nombre important de réalisations, le MR doit constater que certaines réalisations ont été entreprises en marche forcée, avec peu de concertation, sans toute la réflexion nécessaire mais avec la volonté de "faire à tout prix" et prouver que les dossiers avançaient.

2. Certes, un vent nouveau a soufflé sur Rebecq ces 6 années : la communication vers les citoyens a vu le jour (un site Web performant, des réunions de quartier, le journal Rebecq à la Une,...), une réaffectation a été trouvée aux hospices, des travaux de voirie ont été réalisés, la grand-place est en rénovation, une piscine verra probablement le jour dans quelques mois : une nouvelle dynamique a été insufflée, mais à quel prix ?

3. Bien que subsidiés, ces nombreux projets passeront sur les finances communales dans les années à venir. De plus, certains projets, vite réalisés, ont dû être revus à la hausse parce que pas suffisamment étudiés ! Ainsi le projet de rénovation de la grand-place, 2 à 3 fois amendés. Ou encore des risques potentiels majeurs sont pris avec le nouveau centre administratif qui s'installe en zone inondable (Ndlr : M. Legasse précise que les plans d'architecte prennent en compte cet aspect) et qui va considérablement augmenter le trafic dans le centre déjà fort sollicité !

4. Rebecq est une commune, rurale calme et agréable à vivre. Bien qu'aux portes de Bruxelles et assez proche des villes voisines, notre commune offre des paysages bucoliques avec notamment la vallée de la Senne qui est, malheureusement, aussi l'une de ses principales faiblesses. En effet, les quartiers des centres ont été fortement touchés par les inondations ces dernières années. Ces inondations trop fréquentes et les nuisances de poussières provoquées par les carrières devront retenir toute l'attention des futurs gestionnaires.

5. Le défi principal des 6 prochaines années sera de garder les finances sur les rails tout en continuant à offrir des services de qualité aux villageois. La priorité du MR sera donc de s'assurer que chaque euro dépensé soit une plus value pour nos concitoyens tout en répondant aux besoins majeurs : augmenter les places d'accueil en crèche, en Maison de repos, lutter contre la pression foncière en augmentant l'offre de logement.